

Le Collier du Grand Serment
des Archers
de Notre-Dame

(XVII^e s.)

Y. DELANNOY

Le Collier du Grand Serment des Archers de Notre-Dame

(XVII^e s.)

On connaît l'existence du Grand Serment des Archers de Notre-Dame, organisé dès avant 1390 (1).

Il possédait un collier dont il n'a jamais été fait état.

Il n'en mérite pas moins, sinon plus, d'être retiré de l'oubli (2).

Il se compose de douze éléments — quatre petits et huit plus grands (3) - réunis par un balustre.

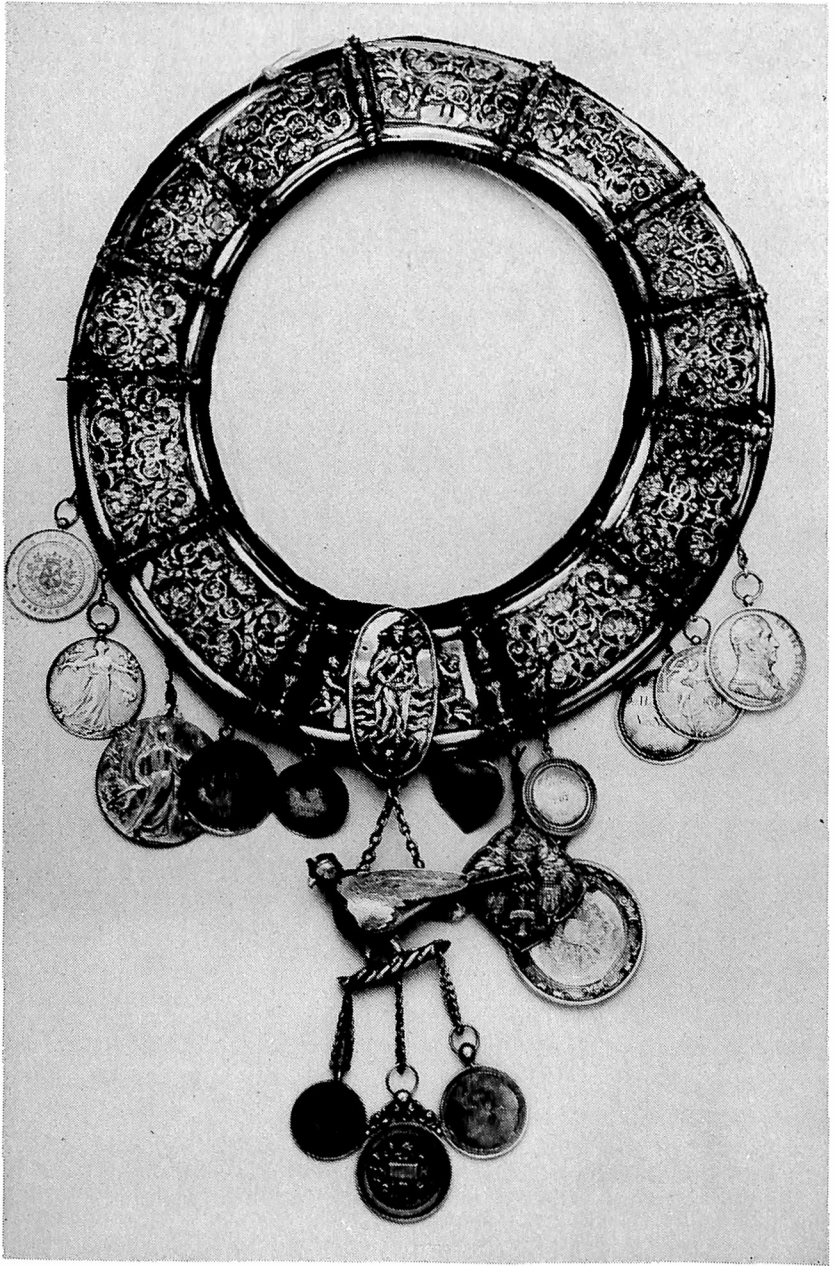
Chacun d'eux comprend d'abord une plaque de cuivre revêtue d'une couche d'argent dont les extrémités, formant la circonférence intérieure et extérieure du collier, présentent une bordure en ronde de bosse. Il sert ensuite de support à deux plaques superposées.

Pour onze de celles-ci, l'une est d'argent et légèrement bombée aux bordures latérales engrelées ; l'autre est faite d'élégantes ciselures d'argent doré. Des agrafes — une, pour les petites plaques ; deux, pour les plus grandes — en assurent la fixation à leur support.

(1) V. Ern. MATTHIEU, *Histoire de la ville d'Enghien*, pp. 386-389. Y. DELANNOY, *La Société du Haut et Noble Arc à la main érigé en la ville d'Enghien sous la protection de la Sainte-Vierge et de Saint-Sébastien*, 1803-1856, in A.C.A.E., t. XXI, pp. 87-121.

(2) Nous devons à M. P. Bruyns, l'actuel détenteur de ce collier, d'avoir pu l'examiner, et à M. M. Berger de l'avoir photographié. Que l'un et l'autre soient ici remerciés !

(3) De même largeur (7 cm), les premières et secondes ont respectivement une base inférieure de 4, 2 et 7 cm et une base supérieure de 7 et 10 cm.



Collier du Grand Serment des Archers de Notre-Dame.
(Photo M. Berger, cliché C.A.E.).

Dans la douzième, deux anges tiennent un médaillon (4) ; à l'intérieur de celui-ci, figure sur un fond irradié Notre-Dame couronnée portant l'enfant Jésus et ayant à ses pieds une tête d'ange, ailes déployées. Les personnages sont en argent massif ; les vêtements, en argent doré.

Ces douze éléments sont diversement réunis.

La plaque portant le médaillon de la Vierge est liée à ses voisines par des anneaux que joint un troisième caché par un balustre. Les autres plaques comportent à leurs extrémités des boucles qui, rapprochées, permettent d'y glisser une tige en forme de balustre. Ainsi, se trouvent assurées tout à la fois la fixation et la mobilité de ces diverses parties.

Les sixième et septième plaques comprennent en la partie qui les rapproche, un système d'agrafe permettant d'ouvrir et fermer le collier selon les nécessités.

Aux douze plaques correspondent ainsi douze balustres d'argent finement ciselés ; une amphore et une tête d'ange ailé en forment les extrémités (5).

Le collier forme un cercle légèrement ovalisé (6).

Réuni au médaillon par une double chaînette passant par un anneau fixé au dos de celui-ci, pend l'oiseau couronné en argent doré (7).

Ce collier d'un travail qui mérite l'admiration (8), ne paraît cependant pas comporter de poinçon (9).

On n'en connaît pas davantage la date et les circonstances de sa création.

Treize médailles pendent à l'ensemble ; dix au collier ; trois à l'oiseau.

(4) Largeur : 4,5 cm ; hauteur : 9 cm.

(5) Longueur : 7,5 cm.

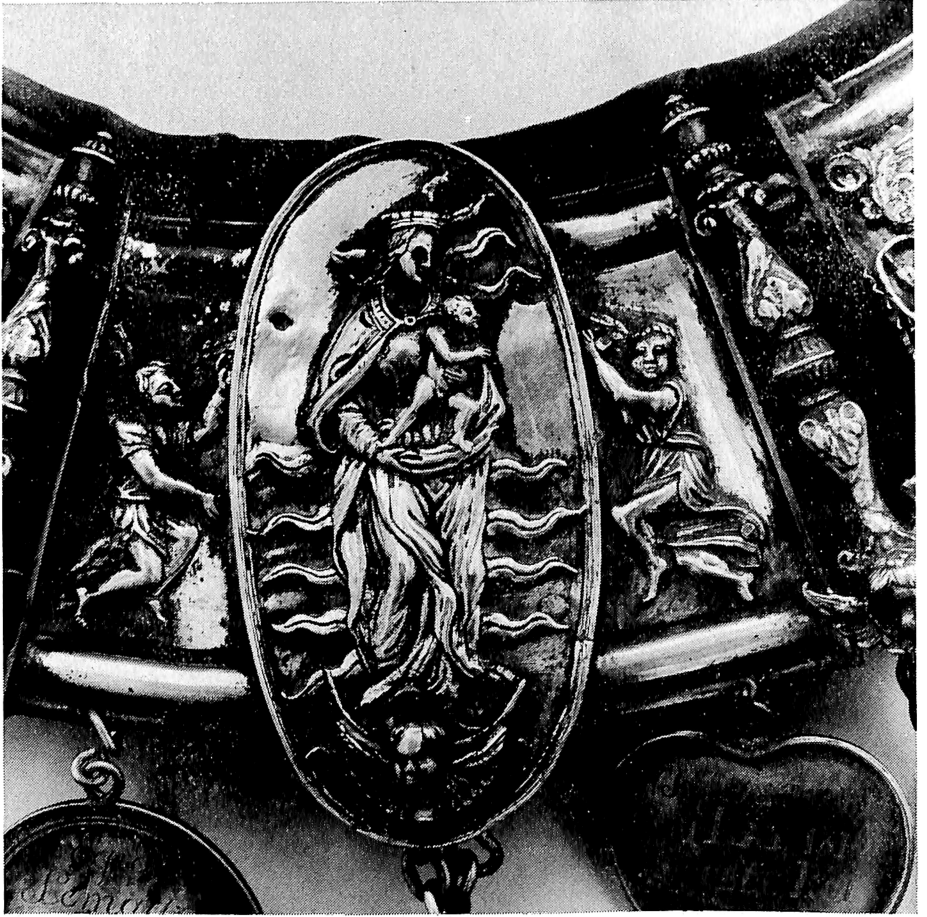
(6) Diamètre : 25 à 25,5 cm.

(7) Longueur du bec à l'extrémité de la queue : 11 cm.

Une petite cavité dans la tête laisse penser qu'une pièce devait le panacher.

(8) Sa restauration n'en est que plus souhaitable.

(9) Il n'est pas exclu qu'il s'en trouve au dos du collier mais, comme celui-ci est cousu sur une pièce d'étoffe (rouge) renforcé de cuir (bordeau), nous n'avons pas cru pouvoir pousser plus loin nos investigations. La restauration éventuelle de ce joyau permettra sans doute d'en savoir plus.



Collier du Grand Serment des Archers de Notre-Dame.
Détail. (Photo M. Berger, cliché C.A.E.).



Collier du Grand Serment des Archers de Notre-Dame.
Détail. (Photo M. Berger, cliché C.A.E.).

Assurément, plus récentes, elles présentent moins d'intérêt que le collier.

Les unes évoquent la présence de la confrérie aux cérémonies d'anniversaire des Journées de Septembre (1830-1863-1866) ou de l'Indépendance belge (1905-1930) ; les autres, la participation de celle-ci à certains concours de tir (Tournai, 1818 ; Ninove, 1821 ; Grammont, 1838). Plus personnalisées, voici les médailles frappées en l'honneur de N.-A.-J. Cammart, roi en 1812 et double roi en 1833 ; Egide Lemaitre, roi en 1818 ; J. Tondeur, roi en 1833 ; Ch.-L. Braeckman, en 1863, N. Vincart, empereur en 1885 et, enfin, Louis Vincart, empereur en 1928.

Ce collier constitue une très belle illustration d'un atelier malheureusement encore inconnu et d'un Serment qui l'est heureusement moins, tandis que certaines de ces médailles permettent d'en relever les plus récentes gloires.

Ce collier a gardé son boîtier d'origine en bois peint (10).

La face antérieure représente sur un fond bleu foncé la Vierge portant l'enfant Jésus (robe rouge et manteau bleu entourée de roses rouges et blanches dans un feuillage vert sombre).

La face postérieure reproduit sur un fond également bleu foncé les armoiries couronnées de la ville d'Enghien (gironné de dix pièces d'argent et de sable, ces dernières portant trois croix croisetées au pied fiché d'or) entourées d'entrelacs d'or.

Ce boîtier ne manque pas de beauté et méritera également quelques restaurations.

Y. Delannoy

(10) De forme circulaire, il s'achève par un appendice destiné à recevoir l'oiseau, ce qui lui donne une longueur de 52,8 cm et un diamètre de 42,3 cm ; sa largeur est de 10,5 cm et sa hauteur de 7 cm ; la face postérieure, coiffée par l'autre, lui est inférieure de quelque 3 cm.